



*Fimalac*

**INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DE DROITS  
DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Fimalac indique qu'au 30 novembre 2016, le nombre total de droits de vote théoriques était de 26 319 773, le nombre de droits de vote exerçables était de 25 184 792 et le nombre d'actions composant le capital était de 26 140 000.